

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, tenue le lundi 26 novembre 2018 à 17 h 30, à la salle Armand-Trottier, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

CA1-2018-0373 **Approbation des projets de modification intitulés *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification concernant la partie du territoire formée du lot numéro 1 213 134 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 348*, et *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation de plans de construction sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 213 134 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 349 (300, rue Saint-Paul, quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire) - A1GT2018-070***

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean Rousseau, appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, il est résolu:

- 1° D'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification concernant la partie du territoire formée du lot numéro 1 213 134 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 348 (300, rue Saint-Paul, quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire)*;
- 2° D'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation de plans de construction sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 213 134 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 349 (300, rue Saint-Paul, quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire)*;
- 3° De demander l'opinion du conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire relativement à ces deux projets de modification;
- 4° De demander au conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire de tenir l'assemblée publique de consultation sur ces projets de modification.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Geneviève Hamelin
Présidente de
l'Arrondissement

(Signé) Yves Bergeron
Assistant-greffier
d'arrondissement